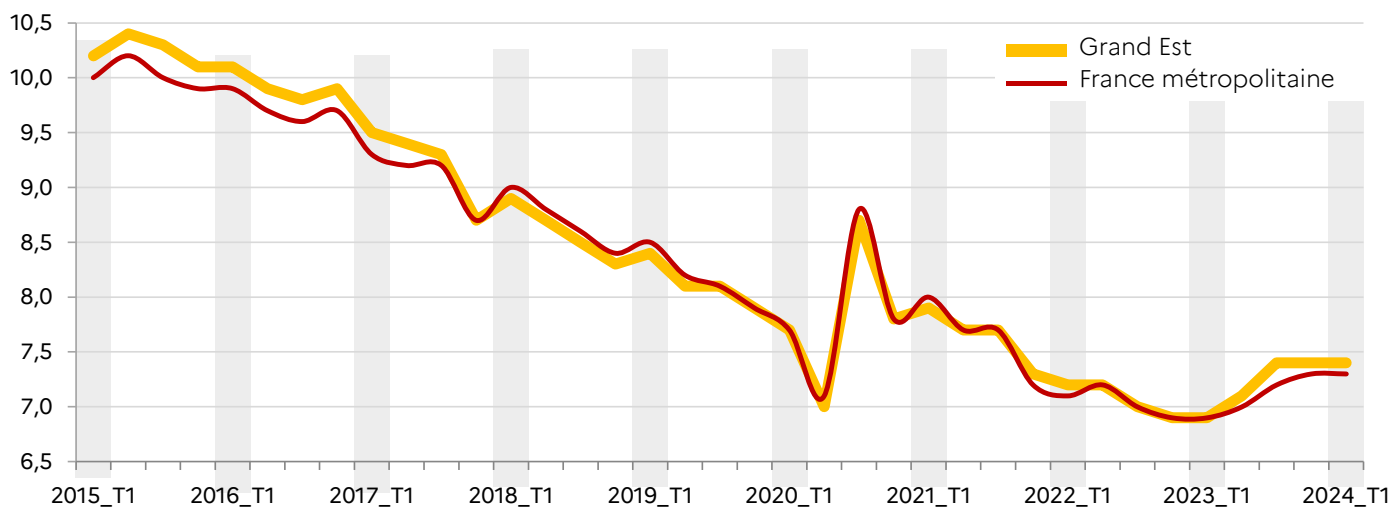


TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ DANS LES TERRITOIRES DU GRAND EST

Comme aux 3^e et 4^e trimestres 2023, le taux de chômage continue de se stabiliser à 7,4 % de la population active dans la région Grand Est. Au 1^{er} trimestre 2024, il reste stable également au niveau de la France métropolitaine, s'établissant à 7,3 %. Sur un an, il s'accroît de 0,5 point dans le Grand Est et de 0,4 point en France métropolitaine.

Sur dix ans, le taux de chômage régional se replie de 2,7 points dans la région, et de 2,5 points en France métropolitaine.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION

Au 1^{er} trimestre 2024, les taux de chômage régionaux se situent dans une fourchette allant de 5,9 % (dans les Pays de la Loire) à 9,2 % (dans les Hauts-de-France). Avec un taux localisé de 7,4 %, le Grand Est est très proche de la moyenne métropolitaine (7,3 %). Il fait partie des régions où le taux de chômage est resté stable au premier trimestre. La quasi-stabilité concerne en fait l'ensemble des régions métropolitaines, la plus forte hausse n'étant que de +0,1 point en Nouvelle Aquitaine, en Corse et en Bourgogne-Franche-Comté. Sur un an, toutes les régions de Métropole affichent une progression de leur taux de chômage localisé (+0,4 point en moyenne nationale). Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,2 pt), la Bretagne (+0,3 pt) et les Pays de la Loire (+0,3 pt) sont les régions où la hausse a été la plus faible. Avec la Corse et la Nouvelle Aquitaine, la région Grand Est enregistre la progression annuelle la plus marquée (+0,5 pt sur un an).

Région	2023 T4	2024 T1	Évol. trim. (en point)
Hauts-de-France	9,3	9,2	-0,1
Occitanie	8,9	8,9	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,2	8,1	-0,1
Grand Est	7,4	7,4	0,0
Île-de-France	7,1	7,1	0,0
Centre-Val-de-Loire	7,0	7,0	0,0
Normandie	7,1	7,0	-0,1
Nouvelle-Aquitaine	6,6	6,7	+0,1
Corse	6,6	6,7	+0,1
Bourgogne-Franche-Comté	6,5	6,6	+0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	6,5	6,4	-0,1
Bretagne	6,1	6,0	-0,1
Pays de la Loire	5,9	5,9	0,0
France métropolitaine	7,3	7,3	0,0

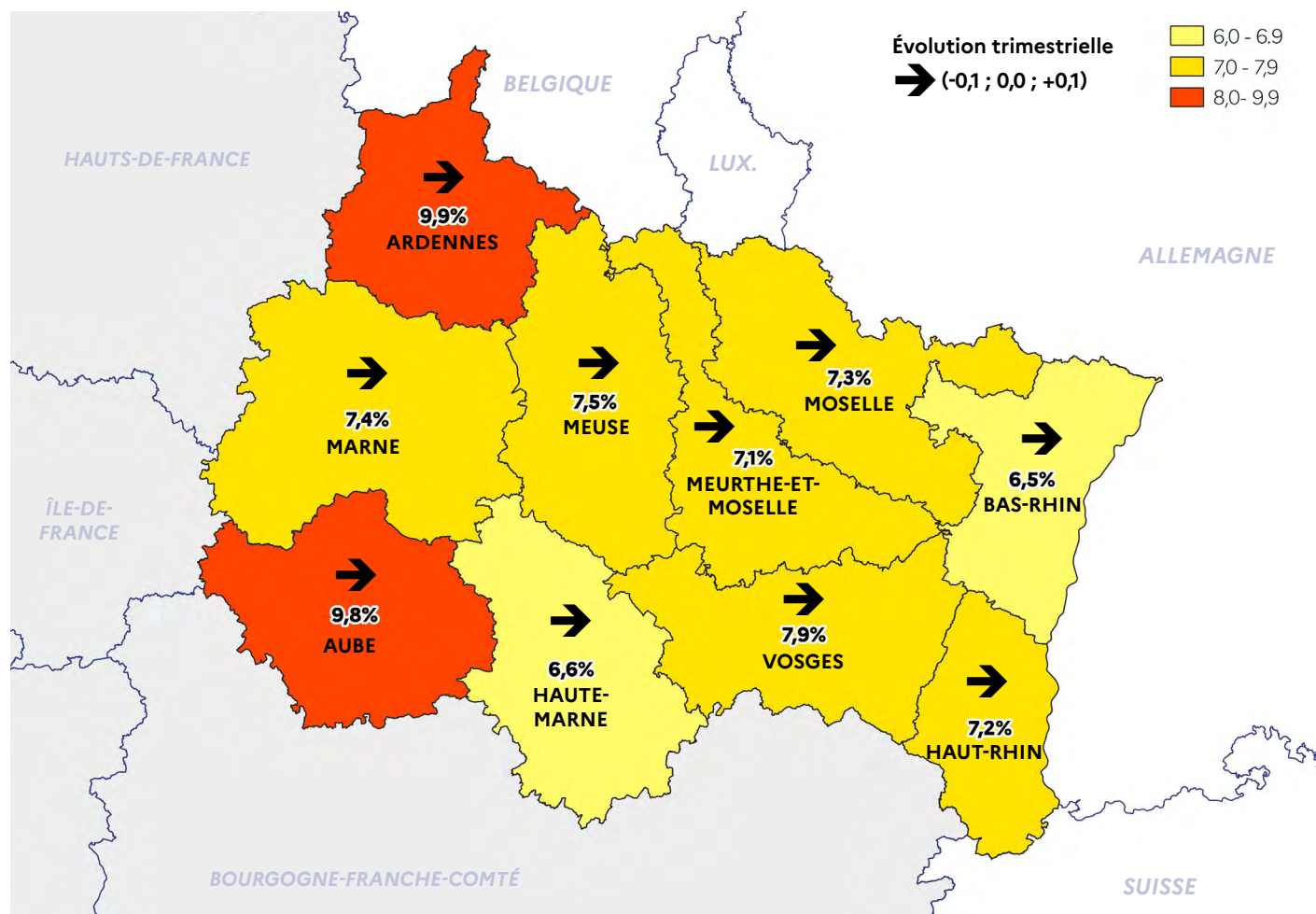
Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

La stabilité sur un trimestre des taux de chômage régionaux se retrouve également au niveau des départements du Grand Est. Trois départements de la région s'éloignent légèrement de cette stabilité : +0,1 point en Haute-Marne et dans la Meuse, et -0,1 point en Meurthe-et-Moselle. Sur un an, les taux de chômage localisés évoluent moins fortement en Meurthe-et-Moselle (+0,3 pt), dans la Meuse et dans la Marne (+0,4 pt) que dans le Haut-Rhin et dans les Ardennes (+0,6 pt), départements affichant un accroissement légèrement plus élevé que dans le Grand Est.

Les Ardennes et l'Aube sont des départements où les taux de chômage localisés demeurent relativement élevés (avec 9,9 % et 9,8 % de leur population active). Ce sont aussi les départements où, sur 10 ans, le taux localisé a le moins baissé (resp. -2,2 pt et -2,1 pt). A contrario, les départements où le taux de chômage au 1^{er} trimestre 2024 est relativement faible sont ceux qui affichent les plus fortes baisses sur dix ans : -2,8 points en Haute-Marne et en Meurthe-et-Moselle, -3,4 points en Moselle et -3,8 points dans les Vosges.

	2023 T1	2023 T2	2023 T3	2023 T4	2024 T1	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Ardennes	9,3	9,5	9,9	9,9	9,9	0,0	+0,6
Aube	9,3	9,4	9,8	9,8	9,8	0,0	+0,5
Marne	7,0	7,2	7,4	7,4	7,4	0,0	+0,4
Haute-Marne	6,1	6,4	6,7	6,5	6,6	+0,1	+0,5
Meurthe-et-Moselle	6,8	6,9	7,2	7,2	7,1	-0,1	+0,3
Meuse	7,1	7,1	7,4	7,4	7,5	+0,1	+0,4
Moselle	6,8	7,0	7,3	7,3	7,3	0,0	+0,5
Bas-Rhin	6,0	6,2	6,5	6,5	6,5	0,0	+0,5
Haut-Rhin	6,6	6,9	7,2	7,2	7,2	0,0	+0,6
Vosges	7,4	7,7	7,9	7,9	7,9	0,0	+0,5
Grand Est	6,9	7,1	7,4	7,4	7,4	0,0	+0,5
France métropolitaine	6,9	7,0	7,2	7,3	7,3	0,0	+0,4



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

Les taux de chômage localisés par zone d'emploi (ZE) du Grand Est sont également, comme au niveau régional et départemental, généralement stables au premier trimestre 2024.

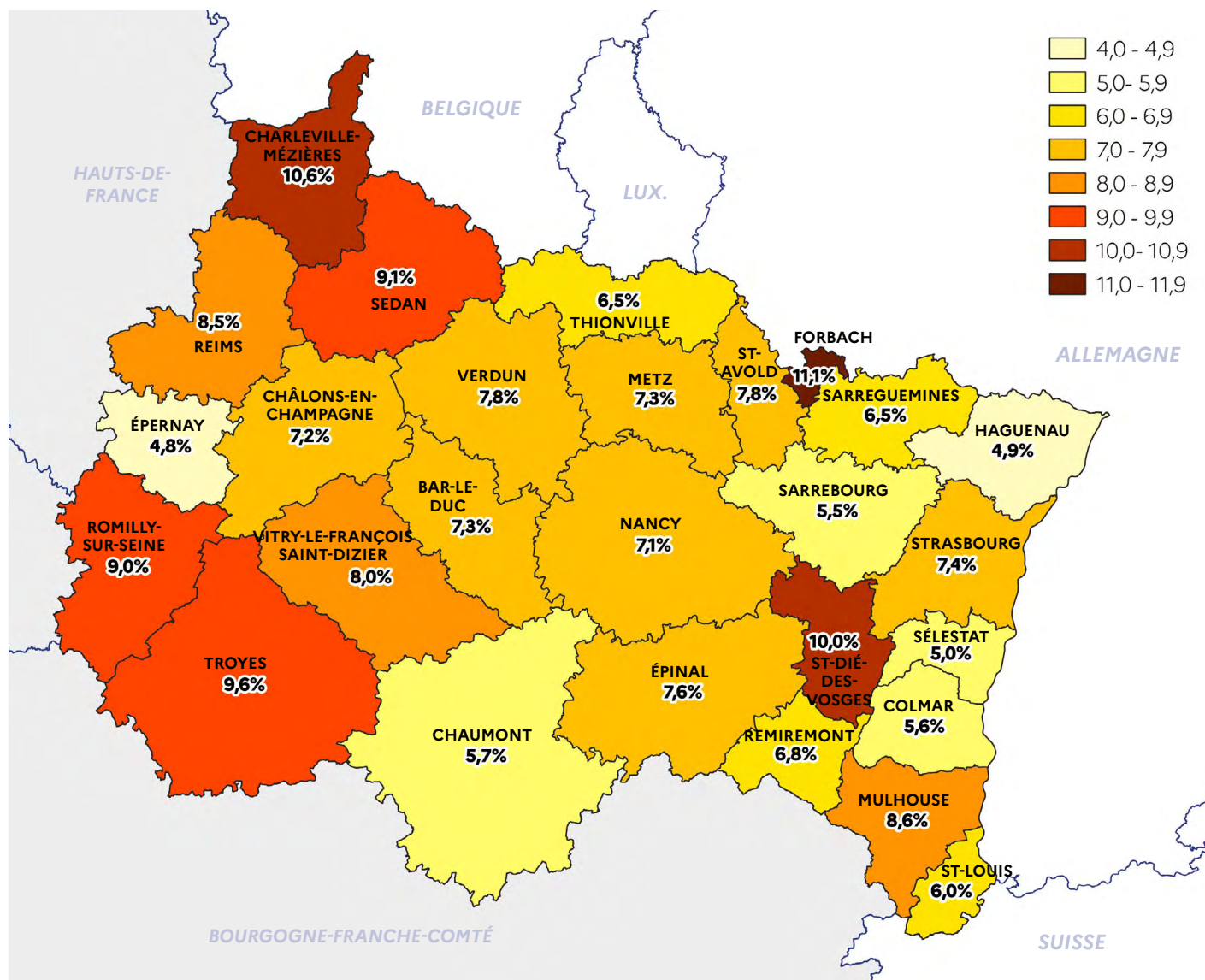
Parmi les ZE dont le taux de chômage s'est accru sur un an de plus de 0,5 point, figurent celles présentant les taux de chômage les plus élevés de la région. Ainsi, les ZE de Sedan (9,1 %), Troyes (9,6 %), Saint-Dié-des-Vosges (10 %), Charleville-Mézières (10,6 %) et Forbach (11,1 %) enregistrent des hausses de 0,6 ou 0,7 point. À l'autre extrémité de l'éventail, trois zones d'emploi ont des taux localisés inférieurs ou égaux à 5 % : Sélestat (5 %), Haguenau (4,9 %) et Épernay (4,8 %) ; elles enregistrent des hausses annuelles peu élevées (+0,3 pt pour Épernay et Sélestat, +0,5 pt pour Haguenau).

Sur 10 ans, toutes les ZE de la région affichent une baisse de leur taux de chômage localisé. Cette baisse est moins prononcée dans les ZE où le taux de chômage est traditionnellement bas, avec par exemple -1,2 point à Saint-Louis, et -2 points à Haguenau et Épernay, et plus élevée dans les ZE où le taux de chômage localisé reste parfois relativement élevé. Les ZE qui enregistrent les baisses les plus sensibles sur 10 ans sont celles d'Épinal et de Metz (-3,6 pts), de Remiremont et de Thionville (-3,9 pts), de Saint-Dié-des-Vosges (-4,5 pts) et de Forbach (-4,6 pts).

	2023 T1	2023 T2	2023 T3	2023 T4	2024 T1	Évol. trimestrielle (en point)	Évol. annuelle (en point)
Bar-le-Duc	6,7	7,0	7,3	7,3	7,3	0,0	+0,6
Châlons-en-Champagne	6,7	7,0	7,2	7,3	7,2	-0,1	+0,5
Charleville-Mézières	10,0	10,3	10,7	10,7	10,6	-0,1	+0,6
Chaumont	5,4	5,7	5,9	5,7	5,7	0,0	+0,3
Colmar	5,2	5,4	5,6	5,5	5,6	+0,1	+0,4
Épernay	4,5	4,7	4,8	4,8	4,8	0,0	+0,3
Épinal	7,1	7,4	7,6	7,6	7,6	0,0	+0,5
Forbach	10,4	10,6	10,9	11,0	11,1	+0,1	+0,7
Haguenau	4,4	4,6	4,8	4,8	4,9	+0,1	+0,5
Metz	6,9	7,1	7,3	7,3	7,3	0,0	+0,4
Mulhouse	7,8	8,1	8,5	8,5	8,6	+0,1	+0,8
Nancy	6,8	6,9	7,1	7,1	7,1	0,0	+0,3
Reims	7,9	8,2	8,5	8,5	8,5	0,0	+0,6
Remiremont	6,3	6,5	6,8	6,6	6,8	+0,2	+0,5
Romilly-sur-Seine	9,0	9,0	9,1	9,1	9,0	-0,1	0,0
Saint-Avold	7,2	7,5	7,7	7,7	7,8	+0,1	+0,6
Saint-Dié-des-Vosges	9,5	10,0	10,3	10,1	10,0	-0,1	+0,5
Saint-Louis	5,6	5,7	5,9	6,0	6,0	0,0	+0,4
Sarrebourg	5,0	5,4	5,6	5,6	5,5	-0,1	+0,5
Sarreguemines	6,1	6,4	6,6	6,5	6,5	0,0	+0,4
Sedan	8,5	8,8	9,2	9,1	9,1	0,0	+0,6
Sélestat	4,7	4,8	5,0	5,0	5,0	0,0	+0,3
Strasbourg	6,8	7,0	7,3	7,4	7,4	0,0	+0,6
Thionville	6,2	6,3	6,6	6,6	6,5	-0,1	+0,3
Troyes	9,0	9,2	9,5	9,5	9,6	+0,1	+0,6
Verdun	7,4	7,5	7,7	7,8	7,8	0,0	+0,4
Vitry-le-François Saint-Dizier	7,4	7,7	8,0	7,9	8,0	+0,1	+0,6
Grand Est	6,9	7,1	7,4	7,4	7,4	0,0	+0,5
France métropolitaine	6,9	7,0	7,2	7,3	7,3	0,0	+0,4

Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (SUITE)



Source : Insee, taux de chômage localisé (données provisoires)

Avertissement : Indications concernant les estimations trimestrielles de taux de chômage localisé :

- l'emploi au numérateur des taux de chômage, en partie calculé avec les estimations trimestrielles d'emploi localisé (ETE), est révisé sur l'ensemble de la période en lien avec l'extension du champ des ETE à l'ensemble de l'emploi salarié.
- les estimations trimestrielles de taux de chômage par zone d'emploi sont cohérentes avec celles publiées au niveau régional.